

VOXPUBLIC

25 Rue du Sergent Bauchat
75012 PARIS

Comptes annuels
Du 01/01/2018 au 31/12/2018

APE : 9499Z

SIRET : 82121529000015

ALTERIA Expertise et Conseils - www.alterethic.com

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE INSCRITE À L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES DE LA RÉGION DE PARIS

Bureaux LEVALLOIS/PARIS

45, rue du Anatole France - 92300 LEVALLOIS-PERRET
59, rue du Faubourg Saint-Antoine - 75011 PARIS

T: 01 55 90 02 02 - F: 01 47 30 23 95 - contact@alterethic.com

SAS AU CAPITAL DE 552 080 €. APE : 6920Z - SIREN : 537 612 327.

Bureaux CERGY/BEAUVAIS

47, avenue des Genottes - 95000 CERGY PONTOISE
T: 01 30 38 15 55 - F: 01 34 35 17 10 - contact.cergy@alterethic.com
11, avenue Pierre Bérégovoy - 60000 BEAUVAIS

T: 03 75 00 03 10 - F: 01 34 35 17 10 - contact.beauvais@alterethic.com

SARL AU CAPITAL DE 67 520 €. APE : 6920Z - SIREN : 316 469 923.



COMPTES ANNUELS	3
Attestation	4
Bilan Actif	5
Bilan Passif	6
Compte de Résultat	7
ANNEXE COMPTABLE	10
Règles et méthodes comptables	10
Etat des immobilisations	13
Etat des amortissements	15
Actif circulant - Créances	17
Comptes régularisation Actif	18
Composition du capital social	19
Tab suivi des fonds dédiés	20
Etat des échéances des dettes	21
Cptes de régularisation Passif	22
Engagements	23
Honoraires commiss. aux cptes	24
Les effectifs	25
ETATS DE GESTION	26
Soldes Intermédiaires de Gestion	27

COMPTES ANNUELS



Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

VOXPUBLIC

Pour l'exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

et conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 19/02/2016, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	583 865,15	€
Chiffre d'affaires	47 732,74	€
Résultat net comptable	4 441,03	€

Fait à PARIS,
Le 20/03/2019.

M. Cédric LAVEDRINE,
Expert-comptable.

ACTIF	Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018			01/01/2017 au 31/12/2017
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels				
Autres immobilisations corporelles	664	233	431	652
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations Financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immob. de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	664	233	431	652
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres appros				
En-cours de production (biens/services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances redevabl. et cptes rattach.	13 830		13 830	10 585
Autres	391 045		391 045	88 199
Valeurs mobilières de placement	15 159		15 159	15 159
Disponibilités	162 277		162 277	194 032
Charges constatées d'avance (3)	769		769	964
TOTAL (III)	583 080		583 080	308 938
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecart de conversion actif (VI)	355		355	9 118
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	584 099	233	583 865	318 708

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an



PASSIF	Du 01/01/2018 au 31/12/2018	Du 01/01/2017 au 31/12/2017
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	48 252	16 035
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	4 441	32 217
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL (I)	52 693	48 252
Comptes de liaison		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	355	9 118
Provisions pour charges		
TOTAL (III)	355	9 118
Fonds dédiés		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
TOTAL (IV)		
DETTES (1)		
Dettes financières		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 703	6 661
Dettes fiscales et sociales	32 868	48 321
Redevables créditeurs		
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	311	926
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	492 935	205 431
TOTAL (V)	530 818	261 338
Ecarts de conversion passif	(VI)	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	583 865	318 708

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

530 818

261 338



	Du 01/01/18 au 31/12/18	Du 01/01/17 au 31/12/17
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens et services)	47 733	39 491
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		6 526
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges		
Cotisations	180	190
Autres produits (hors cotisations)	323 310	353 330
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	371 223	399 537
CHARGES D'EXPLOITATION (2)		
Achats de marchandises		
Variation de stocks de marchandises		
Achats de matières premières et de fournitures		
Variation de stocks de matières premières et de fournitures		
Achats d'autres d'approvisionnements		
Variation de stocks d'approvisionnements		
Autres achats et charges externes *	57 362	56 056
Impôts, taxes et versements assimilés	6 007	1 322
Salaires et traitements	211 615	205 996
Charges sociales	90 607	83 070
Dotations aux amortissements, dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	221	12
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Subventions accordées par l'association		
Autres charges	30	122
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	365 842	346 578
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	5 381	52 959
Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée (III)		
Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
De participation	557	461
d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	9 118	
Différences positives de change	98	228
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	9 773	689
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	355	9 118
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change	10 887	12 196
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	11 241	21 314
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	-1 469	-20 625



	Du 01/01/18 au 31/12/18	Du 01/01/17 au 31/12/17
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	876	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	876	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	298	117
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	298	117
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)	578	-117
Impôt sur les bénéfices	49	
SOLDE INTERMÉDIAIRE	4 441	32 217
+ REPORT DE RESSOURCES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS		
- ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES		
TOTAL DES PRODUITS	381 872	400 226
TOTAL DES CHARGES	377 431	368 009
EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)	4 441	32 217
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
PRODUITS		
Bénévolat	3 035	4 298
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL PRODUITS	3 035	4 298
CHARGES		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole	3 035	4 298
TOTAL CHARGES	3 035	4 298
TOTAL	4 441	32 217

* Y compris : *Redevances de crédit-bail mobilier*
Redevances de crédit-bail immobilier

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de

531

255

578

117

-117

ANNEXE COMPTABLE



FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Ces comptes annuels ont été établis le 20/03/2019.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'élaboration et la présentation des comptes annuels ont été effectuées conformément aux principes comptables généralement admis en France selon la réglementation en vigueur résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation comptable.

Les comptes de l'exercice ont ainsi été arrêtés, en présumant de la continuité de l'exploitation, sur la base des dispositions du "plan comptable Association; Fondations" conforme à l'arrêté interministériel portant homologation des règlements 99-01 et 99-03, lui-même abrogé et remplacé par le Règlement ANC 2016-07.

L'application des conventions générales s'est fait dans le respect du principe de prudence, de permanence des méthodes, d'indépendance des exercices et de continuité d'exploitation.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),



Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

- Matériel informatique 3 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur les immobilisations financières (titres) et titres de placement ne sont pas incorporés dans les coûts des immobilisations et sont comptabilisés en charges.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

SUBVENTIONS

1. Subventions d'exploitation

Les subventions sont comptabilisées selon leur nature et utilisées selon les modalités spécifiques à chaque convention de financement.

Les subventions affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'ont pas été encore utilisées à la clôture de l'exercice conformément à l'engagement pris à leur égard sont alors :

- soit comptabilisées en fonds dédiés lorsque la période théorique de financement du projet est clôturée,
- soit comptabilisées en produits constatés d'avance lorsque la subvention est pluriannuelle et que la période théorique de financement n'est pas clôturée.

En fin d'année, si le projet n'est pas encore achevé,

- la valeur des fonds dédiés est équivalente à la différence entre la notification et l'ensemble des dépenses affectées au projet depuis son démarrage ;
- la valeur des produits constatés d'avance est soit déterminée au prorata temporis, soit est équivalente à la différence entre la notification et l'ensemble des dépenses affectées au projet depuis son démarrage selon le type de convention et les activités.

C'est cette dernière option qui a été retenue en 2018.

2. Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont étalées sur la même durée que celle relative aux amortissements des biens qu'elles financent.

En cas de financement d'un bien décomposable, ces subventions sont par ailleurs ventilées proportionnellement entre les différents composants. Leur reprise intervient alors au même rythme que l'amortissement des composants.



DÉROGATIONS À UNE PRESCRIPTION COMPTABLE

Aucune dérogation significative aux principes, règles et méthodes de base de la comptabilité ne mérite d'être signalée.

MODIFICATION DE PRÉSENTATION OU D'ÉVALUATION

Aucune modification de présentation ou d'évaluation ne mérite d'être signalée.



IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Au total, les mouvements réalisés au cours de l'exercice (investissement, mise au rebut et cessions) se décomposent ainsi :

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations	
			suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL		
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions	Sur sol propre		
		Sur sol d'autrui		
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.		
	Installations techniques, matériel & outillage industriels			
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencés & aménagés divers		
		Matériel de transport	664	
		Matériel de bureau & mobilier informatique		
	Emballages récupérables & divers			
Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes			
	TOTAL	664		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts et autres immobilisations financières			
	TOTAL			
	TOTAL GENERAL	664		



CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine	
		par virt poste	par cessions			
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop. TOTAL					
	Autres postes d'immob. incorporelles TOTAL					
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.	Inst. gal. agen. amé. cons				
		Inst. gal. agen. amé. divers				
	Autres immos corporelles	Matériel de transport				
		Mat. bureau, inform., mobilier			664	
	Emb. récupérables & divers					
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL				664		
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
TOTAL						
TOTAL GENERAL				664		



AMORTISSEMENTS

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et/ou d'une dépréciation.

Les actifs font l'objet d'un amortissement dont la durée est déterminée lors de son acquisition compte tenu des caractéristiques techniques du bien et de l'utilisation que l'association entend en faire.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL				
Terrains					
Constructions					
Sur sol propre					
Sur sol d'autrui					
Inst. générales agen. aménag.					
Inst. techniques matériel et outill. industriels					
Autres immob. corporelles					
Inst. générales agencem. amén.					
Matériel de transport					
Mat. bureau et informatiq., mob.		12	221		233
Emballages récupérables divers					
	TOTAL	12	221		233
	TOTAL GENERAL	12	221		233



CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements							
TOTAL							
A. Immob. incorpor.							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							
CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler						
	Primes de remboursement des obligations						



ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	13 830	13 830	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Etat & autres coll. publiques			
	Impôts sur les bénéfiques			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers	370 175	370 175	
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	20 870	20 870		
Charges constatées d'avance	769	769		
TOTAUX		405 644	405 644	
Renvois (1) (2)	Montant des			
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			



CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	769
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	769

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	391 045
Disponibilités	
TOTAL	391 045



FONDS ASSOCIATIFS ET RÉSERVES

a) Apports

L'association ne possède pas de fonds associatifs issus d'apport des membres.

b) Autres réserves

Les réserves de sérénité s'élèvent à 48 251,80 €, après affectation de l'exédent comptable de l'exercice 2017.



TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

Les subventions affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'ont pu encore être utilisées à la clôture de l'exercice conformément à l'engagement pris à leur égard, sont comptabilisées en fonds dédiés lorsque la période financée pour l'action est achevée.

Aucun fonds dédié n'a été perçu au cours de l'exercice clôturant le 31 décembre 2018.



ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	4 703	4 703		
Personnel & comptes rattachés	5 486	5 486		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	21 278	21 278		
Etat & Impôts sur les bénéfices	49	49		
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	6 054	6 054		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	311	311		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	492 935	492 935		
TOTAUX	530 818	530 818		

- Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
- (2) Montant divers emprunts, dett/associés



PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Financeurs	Montant de la notification (€)	Durée (mois)	Période de financement		Subventions reçues	PCA N
			Début	Fin		
Financier 1	3 000	1	01/01/2018	31/12/2018	3 000	0
Financier 2	60 000	36	01/01/2018	31/12/2020	20 000	40 000
Financier 3	10 000	4	23/07/2018	15/11/2018	10 000	0
Financier 4	210 000	24	01/09/2016	31/08/2018	210 000	0
Financier 4	193 000	16	31/07/2018	29/11/2018	100 000	132 688
Financier 5	333 040	24	01/09/2016	31/08/2018	333 040	0
Financier 5	308 166	36	01/09/2018	31/08/2021	70 636	273 925
Financier 6	2 500	12	01/01/2018	31/12/2018	0	0
Financier 7	5 000	12	01/01/2018	31/12/2018	0	0
Financier 8	111 685		07/11/2016	23/12/2019	98 205	46 323
TOTAL	1 236 391				844 881	492 935

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

MONTANT

Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 865
Dettes fiscales et sociales	13 691
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	

TOTAL DES CHARGES À PAYER

17 557



INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entreprise au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités.

Compte tenue de la structure et de la composition du personnel aucune indemnité significative n'a lieu d'être provisionnée.

SPECIFICITES ASSOCIATIVES

- Information relatives à la rémunération des dirigeants : Les trois plus hauts cadres dirigeants, au sens de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement associatif, font partis du conseil d'administration et sont toutes des personnes bénévoles et ne perçoivent aucune rémunération directe ou indirecte par l'association.

- Bénévolat et autres contributions volontaires :

L'association ne bénéficie pas de :

- la mise à disposition gracieuse de locaux, terrains ou installations,
- la mise à disposition de personnel,
- la prise en charge de certaines dépenses.

Pour la valorisation du bénévolat, le taux horaire retenu est donc de 9,88 euros de l'heure majorée de charges patronales, soit 20% de charges sociales patronales en intégrant la réduction FILLON.

En 2018, le bénévolat est valorisé à 3 035,14 €.

ENGAGEMENTS DONNÉS

La structure n'a donné aucun engagement y compris en matière de crédit bail.

ENGAGEMENTS REÇUS

La structure n'a bénéficié d'aucun engagement en sa faveur.



COMMISSAIRES AUX COMPTES

AUDISOL
10 Rue des Gardes
75018 PARIS

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	2 016	2 016
TOTAL	2 016	2 016



LES EFFECTIFS

	31/12/2018	31/12/2017
Personnel salarié :	4,00	5,00
Ingénieurs et cadres	3,00	3,00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	1,00	2,00
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

ETATS DE GESTION



	Du 01/01/18 Au 31/12/18	en %	Du 01/01/17 Au 31/12/17	en %
TOTAL DES RESSOURCES	50 767,88	100,00	43 789,00	100,00
Ventes de marchandises				
- Coût d'achat des marchandises vendues				
MARGE COMMERCIALE				
Taux de marge commerciale				
Production vendue	50 767,88	100,00	43 789,00	100,00
+ / - Production stockée				
+ Production immobilisée				
+ Autres				
PRODUCTION DE L'EXERCICE	50 767,88	100,00	43 789,00	100,00
+ Cotisations et dons	180,00	0,35	190,00	0,43
+ Subventions d'exploitation			6 525,66	14,90
- Consommation en provenance des tiers	57 362,07	112,99	56 055,84	128,01
- Subventions accordées				
VALEUR AJOUTÉE	-6 414,19	-12,63	-5 551,18	-12,68
- Impôts, taxes et versements assimilés	6 007,39	11,83	1 322,00	3,02
- Charges de personnel	305 257,01	601,28	293 364,02	669,95
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	-317 678,59	-625,7	-300 237,20	-685,6
+ Produits de gestion courante	323 310,17	636,84	353 330,49	806,8
- Charges de gestion courante	29,59	0,06	122,15	0,28
+ Produits exceptionnels	876,23	1,73		
- Charges exceptionnelles	298,15	0,59	117,00	0,27
- Provisions à caractère de charges				
EXCÉDENT BRUT CORRIGÉ	6 180,07	12,17	52 854,14	120,70
+ Produits financiers	654,69	1,29	689,09	1,57
- Charges financières	10 886,70	21,44	12 195,95	27,85
+ Résultat sur cessions d'actifs				
+ Provisions financières	354,71	0,70	9 118,03	20,82
COÛT DE FINANCEMENT	-10 586,72	-20,85	-20 624,89	-47,10
- Impôts sur les bénéfices	49,00	0,10		
- Participation				
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	-4 455,65	-8,78	32 229,25	73,60
+ Résultat sur cessions d'actifs				
- Dotations aux amortissements	221,35	0,44	12,13	0,03
+ Reprises sur amortissements				
- Dotations aux provisions				
+ Reprises sur provisions	9 118,03	17,96		
- Dotations aux fonds dédiés				
+ Reprises aux fonds dédiés				
+ Subventions d'équipement virée au résultat				
RÉSULTAT NET	4 441,03	8,75	32 217,12	73,57